



Compte-rendu du Conseil de l'École Doctorale SPIM 8 février 2017 à 14h00

Membres et invités présents :

Joël BAFUMBA	représentant des doctorants site Besançon
Maria-Pilar BERNAL	FEMTO-ST / OPTIQUE
Danielle BERTRAND	gestionnaire administrative ED SPIM site Belfort
El-Bay BOURENNANE	directeur adjoint ED SPIM
Loïc BRAUN	Entreprise AR Électronique
Moïse DEROH	représentant des doctorants site Besançon
Coraline DUCLOUX	gestionnaire administrative ED SPIM site Dijon
Sébastien EUPHRASIE	FEMTO-ST / MN2S
Valérie FAUVEZ	représentante des personnels BIATSS
Serge GALLIOU	FEMTO-ST / Temps-Fréquence
Pierre-Cyrille HÉAM	FEMTO-ST / DISC
Nesrine KHERNANE	représentante des doctorants site Belfort
Cécile LANGLADE	ICB
François LANZETTA	FEMTO-ST / Énergie
Thérèse LEBLOIS	candidate à la direction de l'ED (FEMTO-ST/MN2S)
Philippe LUTZ	directeur ED SPIM
Hassan MAHAMAT	représentant des doctorants site Dijon
Alexandre MATIC	représentant des doctorants site Besançon
Marinette SAVONNET	LE2I
Christophe STOLZ	LE2I
Alexandrine VIEILLARD	assistante de direction ED SPIM

ORDRE DU JOUR

- 1) Composition du conseil de l'ED
- 2) Validation de proposition de désignation des directeur et directeur adjoint par le conseil d'ED
- 3) Bilan de l'activité (inscriptions, soutenances, etc.)
- 4) Suivi des auditions des doctorants en 2^e année de thèse : rappel des procédures
- 5) Processus et concours de recrutement 2017 des doctorants
- 6) Commission formation
- 7) Quelques points de fonctionnement de l'ED
- 8) Point financier 2017

Composition du conseil de l'ED au 1^{er} Janvier 2017

Suite aux élections des représentants des doctorants le 31 janvier 2017, le conseil de l'ED est composé comme suit :

- FEMTO-ST : 7 représentants (1 par département) + 1 IAT
 - ✓ AS2M : Philippe LUTZ
 - ✓ DISC : Pierre-Cyrille HÉAM
 - ✓ DMA : Emmanuel FOLTÊTE
 - ✓ Énergie : François LANZETTA
 - ✓ MN2S : Wilfrid BOIREAU
 - ✓ Optique : Maxime JACQUOT
 - ✓ TF : Serge GALLIOU
 - ✓ Représentante IAT : Valérie FAUVEZ
- LE2I : 3 représentants + 1 IAT
 - ✓ Patrick MARQUIE
 - ✓ Marinette SAVONNET
 - ✓ Christophe STOLZ
 - ✓ Cédric CLERC (représentant IAT)
- ICB : 1 représentant des équipes basées au Nord Franche-Comté (issues de l'es-IRTES)
 - ✓ Cécile LANGLADE
- Nanomédecine : 1 représentant
 - ✓ Tijani GHARBI
- DRIVE : 1 représentant
 - ✓ Philippe LECLAIRE
- Représentants des doctorants :
 - ✓ Alexandre MATIC (site Besançon)
 - ✓ Joël BAFUMBA (site Besançon)
 - ✓ Moïse DEROH (site Besançon)
 - ✓ Nesrine KHERNANE (site Belfort)
 - ✓ Hassan MAHAMAT (site Dijon)
- Personnalités extérieures :
 - ✓ Christian BERTRAND (General Electric)
 - ✓ Loïc BRAUN (entreprise AR Électronique)
 - ✓ James DAT (Conseil Régional Bourgogne Franche-Comté)
 - ✓ Pierre VIVIEN (Pôle des Microtechnique)

Il reste encore à confirmer la participation d'un membre (EPFL ou KIT)

Directeur et directeur adjoint

Étape 1 :

L'ancien conseil de l'ED a voté le 22 novembre 2016 (à l'unanimité) la proposition de désignation de Thérèse LEBLOIS comme porteur du projet de l'ED SPIM ; le directeur adjoint, El-Bay BOURENNANE, poursuit son mandat

Étape 2 :

Le 12 janvier 2017, le conseil d'ED réduit aux représentants des unités de recherche a émis un avis favorable à la proposition de désignation de Thérèse LEBLOIS et El-Bay BOURENNANE

Étape 3 (aujourd'hui) :

Le conseil de l'ED au complet (après les élections des représentants des doctorants et intégration des membres extérieurs), le conseil d'ED se réunit pour valider la proposition du 12/01/2017

Étape 4 :

Le 16 février 2017, avis sur la nomination des directeur et directeur adjoint par la commission ad-hoc du CAC (cette commission sera définie lors du CA UBFC du 14 février 2017)

Étape 5 :

Nomination des directeur et directeur adjoint par le Président UBFC

*

* *

La liste électorale comprend 24 membres à la date du 08/02/2017.

Les membres (présents ou s'exprimant par procuration) procèdent au vote à bulletin secret : 18 votes exprimés.

A l'issue, **le conseil valide** :

- La désignation de Thérèse LEBLOIS comme directrice (18 votes « OUI »)
- La désignation d'El-Bay BOURENNANE comme directeur adjoint (18 votes « OUI »)

Un PV a été établi et transmis à UBFC.

BILAN DE L'ACTIVITÉ (1/4)

État des (ré)inscriptions 2016-2017 à la date du 31/01/2017 :

Nombre d'inscrits : **387** (UFC : **187**, UTBM : **117**, UB : **81**) dont **89 primo-entrants** ; 110 en 2^e année, 112 en 3^e année, 63 en 4^e année (dont 9 thèses soutenues), 11 en 5^e année (dont 2 thèses soutenues). A la même période l'année dernière, 420 doctorants étaient inscrits : les inscriptions en cours (indiquées en italique dans le tableau ci-dessous) montrent que les effectifs devraient être identiques à ceux de 2016.

2015-2016	Ré-inscriptions	Primo-entrants	TOTAL
UFC (FEMTO-ST + Nanomédecine)			
Inscrits :	142	45	187
En cours :	3 + 1 en attente dépôt soutenance	2 financements CNRS en attente	6
TOTAL :	(146)	(47)	(193)
UTBM (FEMTO-ST + OPERA + ICB + LE2I + Nanomédecine)			
Inscrits :	86	31	117
En cours :	1 + 1 en attente dépôt soutenance	2 (cotutelles)	4
TOTAL :	(88)	(33)	(121)
UB (LE2I + DRIVE)			
Inscrits :	68 (dont 6 souten. 2016)	13	81
En cours :	4 + 4 en attente dépôt soutenance	11	19
TOTAL :	(76)	(24)	(100)
	296 (310)	89 (104)	385 (414)

BILAN DE L'ACTIVITÉ (2/4)

Évolution des soutenances des thèses:

On constate une augmentation significative du nombre de thèses soutenues en 2016, ainsi qu'une hausse de leur durée moyenne. Cela s'explique en partie par le « solde » des réinscriptions en 5^e et 6^e années (majoritairement des doctorants salariés).

	Nombre de thèses soutenues			Durée moyenne en mois			Durée moyenne en années		
	2014	2015	2016	2014	2015	2016	2014	2015	2016
UFC	60	42	67	43	41	43	3,58	3,41	3,58
UTBM	26	30	29	45	42	41	3,75	3,5	3,41
UB	18	29	20	39	39	41	3,25	3,25	3,41
Total	104	101	116	42,5	41	42	3,52	3,41	3,5

BILAN DE L'ACTIVITÉ (3/4)

Arrêts 2015-2016 : 13

Laboratoire	Cotutelle		FINANCEMENT	Nbre inscriptions
DRIVE		Avis défavorable pour soutenance	Allocation région Bourgogne	4
ERCOS		Raison médicale	CIFRE Renault	2
MMP		Lettre fin de thèse (mésentente avec le directeur de thèse)	CIFRE Technifen	4
AS2M		Problèmes personnels	Contrat doctoral ANR	2
PVD Montb.		Lettre fin de thèse (a cessé de communiquer avec DT)	Contrat doctoral CEA/Région/Entreprise	4
LE2I		Lettre fin de thèse (non inscrit 2015-2016)	Conseiller informatique Univ. Sao Tomé	1
LE2I		Lettre fin de thèse (niveau insuffisant)	Salarié d'une entreprise étrangère	2
DMA		Lettre fin de thèse (mésentente avec l'encadrement lors de la rédaction)	CIFRE Dental Manufacturing	6
LERMPS		Démission (s'est engagée dans une autre thèse en Allemagne)	Contrat de recherche en Allemagne	2
DMA		Lettre fin de thèse (profil inadapté au travail de thèse)	Contrat SAIC sur ANR	2
Temps-Fr.		Lettre fin de thèse (a cessé de communiquer avec DT)	Salarié en CDI	5
ERCOS		Lettre fin de thèse (a cessé de communiquer avec DT)	Salarié en CDI	5
MMP		Lettre fin de thèse (mésentente avec le directeur de thèse)	CIFRE : GE energy product	4
LE2I	Norvège	???????	CDD	
LE2I		???????	Salarié	

14 arrêts avaient recensés à la même période **en 2016** (cycle 2014-2015), et **21 en 2015** (cycle 2013-2014)

Pour le cycle universitaire en cours, **déjà 2 démissions** (1 CD et 1 financement ANR)

BILAN DE L'ACTIVITÉ (4/4)

Nouvelles cotutelles :

Laboratoire	Cotutelle
FEMTO / Énergie	Canada – Université Québec à Trois Rivières (en cours)
Nanomédecine	LIBAN – Université Libanaise
FEMTO / MN2S	CANADA – Université de Sherbrooke
FEMTO / Énergie	BÉNIN – Université Abomey-Calavi
FEMTO / AS2M	MEXIQUE – Université Nuevo Leon
FEMTO / MN2S	MALAISIE - Université Kebangsaan
LE2I	MAROC – Université Hassan I Settat
Nanomédecine	MAROC – Université Hassan II Mohammedia
DRIVE	ROUMANIE – Université Polytechnique Bucarest (en cours)
LE2I	CAMEROUN – Université de Ngaoundéré (en cours)
Nanomédecine	MAROC – Université Hassan II Mohammedia (en cours)

Rappel des éléments de procédure pour constituer un dossier de cotutelle :

- Demander un exemple de dossier de cotutelle auprès de l'établissement (UFC : Alexandrine VIEILLARD ; UTBM : Danielle BERTRAND ; UB : Mireille QUEYROCHE)
- Fournir une explication sur l'intérêt de la cotutelle (directeur de thèse et directeur du laboratoire/département de recherche) : montrer la réalité de la coopération scientifique et de la capacité d'accueil dans le laboratoire étranger
- Le dossier académique du candidat devra avoir été validé par l'ED (CV, lettre de motivation et relevés des notes du Master ou équivalent)
- Le financement sur 3 ans devra être garanti lors de la 1^{re} inscription en thèse, et ce **quel que soit le lieu de séjour** (avec un minimum de 1000 euros/mois lors des séjours en France)
- **Aucun processus ne doit être engagé avant la validation en premier lieu des aspects scientifiques (dossier de coopération et dossier académique) et en second lieu des modalités de la cotutelle par l'ED et les établissements.**
- Les informations sont détaillées sur le site de l'ED (rubrique « cotutelles »)

AUDITIONS DES DOCTORANTS en 2^e année de thèse

Calendrier :

- Retour sur les questionnaires de 1^{re} année (3 cas identifiés à surveiller → éléments envoyés au représentant ED correspondant)
- **03/03/2017** : dates auditions fixées
- **les auditions doivent se dérouler avant le 28 avril 2017**
- **05/05/2017** : date butoir envoi des rapports sur les auditions par les représentants de l'ED. Refonte du modèle de rapport pour en améliorer l'analyse.
- Courant mai : réunion bilan des représentants de l'ED et prises de décisions.
- Avant fin juin : retour d'informations vers les doctorants

Organisation des auditions :

Labo ou départements de recherche	nombre de doctorants à auditionner	Organisateur local	Membre extérieur (représentant ED)	Dates d'auditions
AS2M	7	Maryvonne Dulmet	Alexandre Caminada	
DISC Besançon	8	Hassan Mountassir	Franck Gechter	
DISC Belfort Montbéliard	7	Raphaël Couturier	Philippe Lutz	
DMA	6	David Chapelle	El-Bay Bourennane	
MN2S	7	Sébastien Euphrasie	Sébastien Roth	
OPTIQUE	3	Maxime Jacquot	Franck Marzani	
TEMPS-FREQUENCE	7	Emmanuel Bigler	Patrick Marquié	
ENERGIE	16	François Lanzetta	Cécile Langlade / Thierry Barrière	
Nanomédecine	2	Tijani Gharbi	Franck Marzani	
Nanomédecine NFC	5	Olivier Grunder	Maxime Jacquot	
ICB	8	Cécile Langlade	Emmanuel Foltête	
LE2I NFC	6	Stéphane Galland	Franck Chollet	
OPERA + ERCOS	7	Alexandre Caminada	Fabrice Bouquet	
DRIVE	6	Stéphane Fontaine	Therese Leblois	
LE2I	21	El-Bay Bourennane / Franck Marzani / Patrick Marquié	Raphael Couturier / Serge Galliou / Jean-Marc Nicod	
TOTAL	116			

Modèle de compte rendu d'audition :

COMPTE RENDU DU SUIVI DE THÈSE 2e ANNÉE

NOM et Prénom du doctorant :

Directeur de thèse :

Encadrement :

I – RAPPEL DU CONTEXTE : *lieu, financement, partenaire(s), spécificité (cotutelle, distance, entreprise, % temps au labo, etc.), éloignement doctorant/encadrement, etc.*

II – AVANCEMENT ET OUVERTURE SCIENTIFIQUE :

La présentation du doctorant est-elle conforme au canevas de l'ED (oui/non) ? Si non, pourquoi ?

Appropriation du sujet de thèse par le doctorant, autonomie, bilan des travaux effectués et restant à faire, valorisation des travaux (conférences, publications), participation aux séminaires internes au laboratoire, difficultés rencontrées au niveau scientifique :

III – FORMATIONS : *état d'avancement du PIF, ouverture à des formations extérieures (écoles d'été, etc.), difficultés rencontrées :*

IV – APPRÉCIATIONS GÉNÉRALES :

- Concordance entre les avis du doctorant et de l'encadrement sur le déroulement de la thèse :

OUI NON

- Adéquation entre le déroulement de la thèse (types de formations PIF, avenants enseignement, lien avec l'entreprise) et le projet professionnel du doctorant :

OUI NON

- Compte tenu des éléments de l'audition, existe-t-il un risque sur la durée de la thèse ?

OUI NON

- Niveau de suivi par l'équipe encadrante : TB Bon Insuffisant

- Y-a-t-il un dysfonctionnement mettant en difficulté le doctorant dans le déroulement de sa thèse ?

OUI NON

Si OUI, merci de préciser :

PRÉCONNISATION DU REPRÉSENTANT DE L'ED :

Pas de problème Suivi et état d'avancement au moment de la réinscription

Nécessité d'un entretien conduit par l'ED

COMMENTAIRES LIBRES :

CONTRATS DOCTORAUX 2017

Évolution des allocations du Ministère de la recherche attribuées pour l'ED SPIM depuis 2010 :

Année	UFC	UTBM	UB	Total
2017				16
2016	9	3	4	16
2015	11	6	3	21
2014	9	6	3	18
2013	8	3	4	14
2012	11	5		20
2011	12	2		14
2010				19

En 2017, il n'y aura pas de « bourse Président ». **La répartition par établissement d'affectation doit être effectuée au sein des écoles doctorales.**

Processus et concours de recrutement sur les emplois doctoraux pour l'année 2017 (validé par UBFC)

Principes pour l'ensemble des concours :

- Garantir le recrutement de très bons candidats sur le plan scientifique ;
- Respecter le **principe d'un recrutement sur un emploi** ; un doctorant n'est pas uniquement un « étudiant » : il s'agit pour lui d'un premier emploi dans son parcours professionnel (c'est-à-dire un couple sujet/encadrants) ;
- Garantir le **principe d'un concours sur les emplois ouverts**, basé sur les dossiers et les entretiens ;
- Transparence du processus de recrutement.

Les différentes situations :

- ✓ Les contrats doctoraux « établissement » (**UFC, UB, UTBM**) ;
- ✓ Les contrats doctoraux financés ou co-financés par les collectivités (région, département, agglomération)
- ✓ Les contrats doctoraux ou contrats de recherche financés sur projets de recherche (ANR, Europe, entreprise)

CONTRATS DOCTORAUX «ÉTABLISSEMENT »

Processus de détermination des sujets :

- Fournir à l'ED SPIM une **liste ordonnée de sujets/encadrants** par département de recherche des laboratoires FEMTO-ST, Nanomédecine, LE2I, DRIVE, ICB et OPERA : **le vendredi 07 avril 2017 dernier délai** ;
- UBFC communique le nombre exact de contrats doctoraux alloués à SPIM. **Actuellement, ce nombre est de 16** (identique à celui de 2016) ;
- **Conseil de l'ED du 12 avril 2017** : par établissement (même si les contrats seront établis par UBFC), validation d'une liste ordonnée de sujets par département de recherche. Cette liste comportera « n + 2 » sujets par département, « n » étant le nombre de contrats doctoraux alloués par l'ED au département. Ce classement est transmis à UBFC.
- A cette étape du processus, les laboratoires peuvent procéder à la publication des offres, en précisant toutefois « sous conditions de financement »
- Après validation par le conseil académique d'UBFC, l'ED SPIM fait une publicité des « n » sujets retenus et un affichage sur le site internet. Les départements de recherche et les directeurs de thèse font une publicité ciblée par le biais de leur réseau de recherche pour permettre un meilleur choix possible de candidats.

Round 1 du concours :

10 juin 2017 :

Par sujet/encadrants, **fournir à l'ED SPIM une liste ordonnée et argumentée de candidats retenus avec les dossiers (cf composition sur le site).**

Les futurs directeurs de thèse devront prouver la publicité faite sur le sujet, donner la liste des candidats, ceux auditionnés (mode d'audition et dates), ainsi que ceux retenus avec les explication idoines.

Attention : les candidats retenus auront obligatoirement été auditionnés.

Les dossiers des candidats retenus devront nécessairement comporter une explication sur la bonne **adéquation du candidat avec le profil attendu**, les **notes de master** (partie théorique) avec un classement si possible, ainsi qu'un **avis sur le déroulement du stage** de master.

21 juin 2017 :

Retour de l'ED SPIM sur les listes proposées par sujet. L'ED validera une liste ordonnée de candidats et informera les candidats aux emplois.

Tous les candidats doivent confirmer du maintien ou non de leur candidature sur le poste au plus tard pour le 30 juin 2017. L'absence de réponse pour cette date sera considérée comme un abandon de la part du candidat.

Round 2 du concours :

Pour un sujet, si le premier classé décline l'emploi proposé, l'ED contacte le candidat suivant sur la liste poursuivant le concours. Une réponse est impérativement attendue **sous 3 jours ouvrés**. Le concours s'arrête lorsqu'un candidat accepte l'emploi ou lorsque la liste est épuisée.

Round 3 du concours :

Pour un sujet retenu sur les premiers rounds, la liste des candidats validés par la commission de l'ED peut être épuisée. Dans ce cas, le département de recherche peut choisir de maintenir le sujet ou de passer au sujet suivant dans la liste initiale de sujets validés par le conseil d'ED et par les commissions recherche. Le sujet (ou le nouveau sujet) est alors (re)mis au concours avec les mêmes modalités que lors du 1^{er} round. Le timing est négocié avec l'ED avec pour base un délai d'un mois pour les étapes du round 1.

Les contacts des candidats non retenus sur les emplois pourvus seront à disposition des directeurs de thèse des emplois à pourvoir.

CONTRATS DOCTORAUX «COLLECTIVITÉS »**Concours d'affectation des contrats doctoraux région « Bourgogne Franche-Comté » et co-financements (partie Franche-Comté) :**

- classement des sujets par l'ED SPIM sur la base du classement du laboratoire et transmission à la région ;
- retour de la région sur les sujets retenus (généralement **fin mai**) ;
- mise au concours des sujet/encadrants dès le retour des collectivités ;
- le déroulé du concours est le même, deux possibilités :
 - seules les dates sont ajustées pour permettre une publicité suffisante sur le sujet
 - **on anticipe et on adopte le même planning.**

Concours d'affectation des contrats doctoraux « région UB » - dispositif JCE (Jeunes Chercheurs Entrepreneurs) :

- Appel à projets (AAP) de la région transmis aux laboratoires. Réception des réponses à l'AAP et transmission à la région ;

- Auditions organisées avec la région (une journée) et proposition d'un classement des projets/doctorants (**2^e quinzaine de juin**) ;
- Réunion d'inter-classement avec la région (c'est la région qui établit les projets/doctorants retenus avec une liste complémentaire s'il y a lieu).

Concours d'affectation des contrats doctoraux « Communauté d'Agglomérations du Grand Besançon » :

Aucune information à ce sujet pour le moment. Si l'ED SPIM obtient des financements de contrats doctoraux par la CAGB, le recrutement sera soumis aux mêmes règles de concours.

Concours d'affectation des contrats doctoraux « Pays d'Agglomérations de Montbéliard » :

Les dates sont ajustées avec l'obtention du financement, mais le recrutement est soumis aux mêmes règles de concours.

CONCOURS AUTRES FINANCEMENTS

Concours d'affectation des contrats doctoraux des Labex, Equipex et Collegium (SMYLE) :

- ✓ Pour les Labex et Equipex, une liste ordonnée de candidats doit être transmise à l'ED dans le même timing que précédemment. Dans le cas des financements Labex Action, le dossier constitué devra comporter l'avis du responsable du Labex. La suite du concours fait l'objet d'une gestion commune par l'ED et le secrétariat du Labex ;
- ✓ Pour le Collegium, gestion totale du recrutement par l'ED.

Concours d'affectation des contrats doctoraux ou contrats de recherche sur les projets de recherche (ANR, Europe, entreprise) :

- ✓ Les directeurs de thèse doivent prouver l'existence d'un concours de recrutement. Le choix du candidat retenu doit être expliqué et la qualité du candidat démontrée (sur dossier).

AUTRES RECRUTEMENTS

Quel que soit le type de financement, le dossier académique du candidat devra être fourni (CV, lettre de motivation, notes du Master ou diplôme ouvrant droit à l'inscription en doctorat).

CIFRE :

- ✓ Dans le cas des **demandes CIFRE**, l'ED doit émettre un avis : à cet effet, **un dossier complet devra être fourni sur les dernières années de formation du candidat** (CV, notes, classement).

Cas des doctorants salariés :

- ✓ Exigence de la garantie de 20 heures par semaine pouvant être consacrées à la thèse ;
- ✓ Accord de l'employeur ;
- ✓ Programme et organisation du travail de recherche précisés et signés par le doctorant et les encadrants.



Recrutement sur financements étrangers :

Les unités de recherche doivent absolument filtrer les dossiers, afin d'éviter notamment un regroupement de profils semblables au sein d'une même équipe de recherche. Face à une recrudescence de sources de financements à caractère religieux marqué, ainsi que de dossiers de candidats dont le niveau scientifique reste moyen, le processus doit être le suivant :

- Les laboratoires doivent filtrer les demandes;
- Le candidat dont le financement est garanti par une instance étrangère sera avant toute chose un doctorant devant recevoir une formation par la recherche. Cette dimension de « formation » est parfois oubliée par le directeur de thèse, le candidat au doctorat ne doit en aucun cas être considéré comme une simple ressource pour les travaux de recherche à mener ;
- Au regard de ces situations spécifiques, le **directeur de thèse devra justifier et motiver la proposition de candidature.**

COMMISSION FORMATION (1/3)

Rappel du rôle de cette commission :

- La commission formation a pour vocation d'être une force de proposition pour améliorer la carte de l'offre de formation de l'ED SPIM ;
- Donner un avis sur l'introduction ou l'arrêt d'une formation ;
- Donner un avis sur le bilan en tenant compte des retours des doctorants ;
- Discuter des aides à la mobilité des doctorants ;
- Discuter du calendrier et de l'organisation des cours.

Liste des membres au 10/02/2017 :

Chercheurs et enseignants-chercheurs :

Marie-Laure Betbeder	FEMTO-ST (Département DISC)
El-Bay Bourennane	LE2I et directeur adjoint ED SPIM
David Chapelle	FEMTO-ST (Département Mécanique Appliquée)
Bernard Dulmet	FEMTO-ST (Département Temps Fréquence)
Sébastien Euphrasie	FEMTO-ST (Département Micro Nano Sciences & Systèmes)
Maxime Jacquot	FEMTO-ST (Département d'Optique)
Cécile Langlade	IRTES
François Lanzetta	FEMTO-ST (Département Energie)
Thérèse Leblois	FEMTO-ST (Département MN2S) et directrice provisoire de l'ED
Patrick Marquié	LE2I
Enrico Rubiola	FEMTO-ST (Département Temps Fréquence)

Doctorant(e)s :

Valérian Guelpa	FEMTO-ST
Hassan Adam Mahamat	LE2I
Xavier Romain	FEMTO-ST

La constitution de la commission est effectuée sur la base du volontariat : **toute personne intéressée pour y participer est invitée à prendre contact avec El-Bay Bourennane.**

Contacts locaux pour toute question sur les formations :

- ✓ formations.doctorales@univ-fcomte.fr (Émilie FAIVRE – UBFC site Besançon)
- ✓ morgan.poggioli@u-bourgogne.fr (UBFC site Dijon)
- ✓ formations.doctorales@utbm.fr (Danielle BERTRAND – UBFC site Belfort)

COMMISSION FORMATION (2/3)

Nouvelles propositions de formations (ouverture prévue pour 2017-2018):

Title: Micro and Nano Robotics: design, fabrication and task realization (MNR)

Rubrique du PIF : « sciences »

instructor(s) <i>Fill in one line for each instructor Indicate name, lab/department, institution, status and email address</i>					Total hours for each instructor (max=14h):		
Last Name	First name	Lab./Dpt	Institution	Status	Lecture Cours	Exercices Exercices	Pract. Work TP- Projet
CLÉVY	Cédric	FEMTO-ST, AS2M	UFC	MCF	12	0	2
Email address clevy@femto-st.fr					Heures à répartir		
LUTZ	Philippe	FEMTO-ST, AS2M	UFC	PU			
Email address plutz@femto-st.fr							
ANDREFF	Nicolas	FEMTO-ST, AS2M	UFC	PU			
Email address Nicolas.Andreff@femto-st.fr							
Total					14 h		

Title: Microfabrication Technology

Rubrique du PIF : « outils scientifiques et techniques »

Goals :

- Understand the basics of microfabrication
- Know how to establish a process flow-chart
- Understand the capabilities and limitations of the main clean-room processes
- Understand the operating principle of the main clean-room equipment

				Total hours : 24h (14hC, 10h Lab)
CHOLLET Franck	FEMTO-ST/MN2S	UFC	PU	4
ROBERT Laurent	FEMTO-ST	CNRS	IR	4
BARGIEL Sylvester	FEMTO-ST	UFC	IR	4
MILLON Cyril	FEMTO-ST	UFC	IR	4
SALUT Roland	FEMTO-ST	CNRS	IR	4
BELHARET Djaffar	FEMTO-ST	UFC	IR	4
GAUTHIER-MANUEL Ludovic	FEMTO-ST	UFC	IE	4

Ces 2 propositions seront à valider par la commission formation du 10/02/2017

COMMISSION FORMATION (3/3)

Résultats de l'enquête Lime Survey à la question : **Quelles sont vos autres attentes en matière de formations ?**

Synthèse des demandes et remarques les plus fréquentes:

- Demande d'un catalogue de cours sciences plus fourni
- Demande de cours sciences plus en lien avec leur domaine de recherche. L'inadéquation entre la formation proposée et le domaine de recherche est souvent citée.
- Nombre d'heures en relation au contenu: le volume horaire de chaque cours sciences devrait être de 18h au lieu de 14h
- Une offre plus variée de formations scientifiques à l'UTBM
- Problème d'éloignement des formations par rapport au site du laboratoire (possibilité de logement ?)

POINTS DE FONCTIONNEMENT DE L'ED SPIM

Rappels sur les encadrements de doctorants :

Pour diriger une thèse (Direction ou co-direction), il faut une HDR

Il y a **au maximum un co-directeur** sauf dans le cas de CIFRE ou ONERA, CNES... ou deux co-directeurs peuvent être considérés (arrêté du 25/05/2016)

Co-encadrement : HDR ou non HDR

Pour une thèse, un maximum de 4 encadrants (directeur, éventuel co-directeur et encadrants)

Un collègue HDR ne doit pas dépasser 6 directions, co-directions ou encadrements

Pour un collègue **non HDR, ce maximum est de 4 encadrements**

Les co-directions ou co-encadrements **comptent pour 1** sauf dans le cas de cotutelles ou de CIFRE où ils comptent pour 0,5.

Tous les encadrants doivent vérifier auprès de leurs doctorants les % d'encadrement déclarés sur ADUM.

Composition du bureau de l'ED :

Il est prévu la mise en place d'un bureau afin d'étudier de manière ponctuelle et réactive différents dossiers, notamment :

- Les candidatures aux recrutements,
- Le suivi des doctorants,
- Le suivi de l'insertion professionnelle des jeunes docteurs,
- Les actions visant à développer les interactions entreprises/doctorants,
- L'intensification des liens avec les autres ED au niveau national,
- Le développement des interactions entre doctorants.

Proposition d'un bureau de 7 personnes, très vite opérationnel :

- Directrice de l'ED SPIM (Thérèse LEBLOIS)
- Directeur adjoint (El-Bay BOURENNANE)
- Responsable administrative de l'ED (Alexandrine VIEILLARD)
- Directeur de l'ED sortant (Philippe LUTZ)
- Membre de la discipline « informatique » (Raphaël COUTURIER)
- Membre de la discipline « mécanique » (à définir)
- Un représentant des doctorants (Moïse DEROH)

POINTS DE FONCTIONNEMENT AVEC UBFC

A la date du 7 février 2017, la situation est la suivante :

Documents signés par le Président UBFC

- Autorisations de soutenances (thèses et HDR)
- Attestations de réussite (doctorat et HDR)
- Diplômes (doctorat et HDR)

Documents signés par le Président de l'établissement (UFC, UB ou UTBM)

- Inscription en doctorat ou HDR
- Convention de cotutelle ou de co-direction de thèse

POINT FINANCIER 2017 (1/3)

Budget total UBFC pour l'ensemble des 6 écoles doctorales

	Nature	Montant (€)	Remarques
Budget mission doctorale UBFC prévisionnel		600 000	↑ 10% 530k€ inscriptions + 70k€ UBFC
Coût porté par la COMUE UBFC au titre de la mission doctorale	Décharge des directeurs et directeurs adjoints	0	Pris sur un autre budget UBFC
	Formations transversales doctorants	56 042	En 2016: 30k€ UB et 26k€ UFC
	Formations transversales directeurs de thèse	13 260	Formation de 6 jours. Au-delà d'une formation (>17 inscrits, 13 260 € la formation), la prise en charge est aux ED
	Bibliothèque	0	
	Actions événementielles / communications	30 000	Thèse en 180s – journées de rentrée – remise diplômes
	Budget fonctionnement bureau et collège doctoral	10 000	Fonctionnement général – frais de mission
Sous-total		109 302	
Total à répartir entre ED		490 698	

POINT FINANCIER 2017 (2/3)

Répartition entre les 6 écoles doctorales

ED	Part forfaitaire (40%) €	Inscrits thèses/ HDR (30%) €	Soutenances thèses/HDR (30%) €	Total dotation ED 2017 (€)
	196 279	147 209	147 209	490 698
SEPT (Société, Espaces, pratiques, Temps)	32 713	31 063	16 137	80 513
LECLA (Lettres, Communication, Langues, Arts)	32 713	18 563	12 933	64 209
DGEP (Droit, Gestion, Sciences économiques et Politiques)	32 713	17 198	11 792	61 704
SPIM	32 713	34 170	41 842	108 725 > 100 000 en 2016
Carnot-Pasteur	32 713	15 456	19 019	67 188 ↓
ES	32 713	30 760	44 886	108 359 ↓
Calcul identique à 2016: Retour sur dépenses ED pour réajuster entre ED ou réabonder la formation transversale				

POINT FINANCIER 2017 (3/3)

Proposition du maintien des montants de support aux doctorants

Financement à 50% des congrès, école d'été, formations extérieures des doctorants	Plafonné à 1000 € par an
Financement à 50% de séjours ponctuels dans un laboratoire extérieur	Plafonné à 1000 € par an
Participation au financement du déplacement d'un membre étranger de jury de thèse	Plafonné à 1000 € par jury
Financement des déplacements pour cours distants de l'ED	Remboursement 100%
Soutien aux journées d'échanges avec monde industriel	À évaluer
Soutien aux journées d'échanges internationaux EPFL, KIT...	A évaluer
Support aux journées scientifiques organisées par les doctorants	A évaluer

Les modalités pratiques de demandes de remboursements auprès de l'ED seront affichées sur le site de l'ED, dès que les procédures UBFC auront été validées.

La réunion du conseil s'est achevée à 18h00.

La prochaine réunion aura lieu le 12 avril 2017 (heure et lieu à définir).